Nouvelles application de la photographie et de l'électricité pour découvrir les voleurs nocturnes

Autor(en): **Cauderay**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **7 (1860-1863)**

Heft 49

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-253515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouvelle application de la photographie et de l'électricité pour découvrir les voleurs nocturnes.

Par M. CAUDERAY,

directeur des télégraphes de l'Ouest Suisse.

(Séance du 5 juin 1861.)

Le premier appareil se compose d'une chambre obscure en fer, solidement scellée dans le mur de l'appartement ou du bureau renfermant des valeurs que l'on veut garantir des voleurs. La boîte en fer ou chambre obscure doit être percée d'ouvertures munies de lentilles et correspondant avec toutes les fenêtres et portes du bureau. Dans l'intérieur de la boîte, une feuille de papier semblable à celui que l'on emploie pour la photographie ordinaire, est disposée de manière à recevoir séparément les rayons de lumière entrant par chacune des ouvertures. Directement au-dessus de la chambre obscure, on place un appareil destiné à produire, dans un moment donné, une lumière électrique d'une certaine intensité; l'un des deux fils métalliques conduisant le fluide électrique de la pile dans cet appareil étant mis en communication avec les portes et les fenêtres, chaque fois que celles-ci seront ouvertes, le courant sera établi : une lumière éblouissante succédera tout à coup à l'obscurité pendant deux ou trois secondes, et l'image de la personne qui entre ira se peindre dans la chambre obscure, puis tout rentre dans l'obscurité. Une sonnerie, mise en mouvement par l'électricité, annoncera ce visiteur indiscret, qui, s'il n'est pas pris en flagrant délit, aura au moins eu la politesse, avant de partir, de laisser une carte de visite à la mode.

Il va sans dire qu'il faudra avoir soin, chaque matin, de couvrir l'appareil photographique avant le jour, et de ne le découvrir le soir que dans les ténèbres, afin de ne pas être obligé de renouveler le papier chaque jour.

Une seule pile pourrait également servir pour plusieurs appareils et même pour une ville entière.